


FOS-SUR-MER

Dans le même temps, depuis quelques mois, Fos-sur-Mer se présente comme un modèle de transition. En janvier 2023, le gouvernement a annoncé son plan de soutien à la décarbonation. La commune, qui concentre à elle seule un peu moins d'un quart des émissions industrielles de CO₂ françaises, a été sélectionnée, avec Dunkerque, comme l'un des « territoires pionniers ». L'objectif ? La neutralité carbone à l'horizon 2050. La méthode ? Miser sur des technologies de captation de CO₂, l'hydrogène « vert » et les panneaux solaires. Avec, pour ce faire, une aide de 4 millions

d'euros de l'État destinés aux études de faisabilité. « Notre ville a les atouts pour être la "Silicon Valley" de la décarbonation et de la transition écologique ! » s'enflammait alors le maire de la ville, René Raimondi.

Mais ces programmes ambitieux font peu de cas des habitants et de leur santé. Faute de moyens, les études à grande échelle font défaut, freinant ainsi tout processus de reconnaissance et d'indemnisation. Qu'à cela ne tienne, les « sacrifiés de Fos » s'organisent pour collecter les preuves de leur intoxication dans l'espoir de mettre, un jour, décideurs et industriels face à leurs responsabilités. 



CE JOUR-LÀ, UNE QUARANTAINE D'HABITANTS DE LA VILLE ET DES ALENTOURS ONT FAIT LE DÉPLACEMENT POUR ÉCOUTER L'AVOCATE JULIE ANDREU.

NOUS ALLONS RÉGULIÈREMENT RENCONTRER LA JUGE D'INSTRUCTION.

ELLE A AFFICHÉ DANS SON BUREAU UNE CARTOGRAPHIE DE LA ZONE, ELLE A NUMÉROTÉ LES USINES, ELLE TRAVAILLE ACTIVEMENT SUR LE DOSSIER.

IL Y A EU DES AUDITIONS ET DES PERQUISITIONS.

LE COMBAT VA ÊTRE LONG MAIS IL EN VAUT LA PEINE.

À SES CÔTÉS, DANIEL MOUTET, LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DU LITTORAL DU GOLFE DE FOS (ADPLGF), FAIT DÉFILER UN AN DE CLICHÉS.

STOP
POLLUTION
ADPLGF

TOUS MONTRENT DES VOLUTES DE FUMÉES TOXIQUES.

Esso 31 janvier 2022, 15h50